



Ministère des affaires sociales,  
de l'action humanitaire  
et de la solidarité

## PROJET DE LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ENFANTS EN REPUBLIQUE DU CONGO



DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES SOCIALES	
<b>Coordonatrice</b>	LOEMBA Marie Thérèse 05.557.45.56 Imarietherese@yahoo.fr
<b>Chef de Projet</b>	SEMBE Firmin 05.539.90.36 sembefirmin@gmail.com
<b>Coordination locale</b>	Projevt_pn@yahoo.fr
<b>Siege du projet :</b>	Circonscription d'action sociale n°2 Mvouvou -
<b>Pays</b>	République du Congo (Pointe-Noire)

Le Projet pour qui ?	Les actions du Projet	Mesures prises pour lutter contre la traite	Les partenaires au projet
----------------------	-----------------------	---	---------------------------

*La traite des personnes, des femmes et des enfants en particulier, est une violation des Droits fondamentaux (liberté et dignité).*

« la traite des enfants désigne, le recrutement, le transport, e transfert, l'accueil ou l'hébergement d'un enfant aux fins d'exploitation quels que soient les moyens utilisés à cet effet.. »

### **CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

- 2004 : alerte par la Commission Diocésaine Justice et Paix.
- 2006/2007: réalisation et publication du rapport d'étude par le Ministère des affaires sociales avec l'appui de l'Unicef.
- ✓ 1.800 EVT surtout originaires d'Afrique de l'Ouest (80 % du Bénin) et RDC.
- ✓ Tradition de "confiage" dévoyée.
- ✓ Contexte de pauvreté.
- ✓ 90% de filles.
- ✓ Age moyen de départ: 9 ans.
- ✓ Niveau scolaire est faible, 50% des enfants n'ont jamais été scolarisés.
- ✓ Maltraitance et traumatismes physiques et psychologiques.
- 2009 : Lancement du projet pilote de lutte contre la traite des enfants à Pointe-Noire (plans d'action 2009-2010; 2011-2013).
- 2012 : rapatriement de 11 EVT
- 2013 : Rapatriement de 10 EVT

### **Objectifs**

1. **Objectif général : Contribuer** à la lutte contre le phénomène de la traite des enfants.
2. **Objectifs spécifiques :**
  - Renforcer les capacités des acteurs et des structures concernés;
  - Prendre en charge les EVT;
  - Réinsérer durablement les EVT;
  - Constituer une base de données fiable sur la traite.
  -

## LE PROJET POUR QUI ?

Le projet œuvre pour la sauvegarde de l'intérêt supérieur de l'enfant. Il vise la mise en place des mécanismes d'identification, de prévention, de protection des enfants victimes de traite et autres enfants à risque par la mobilisation sociale et la poursuite des trafiquants.

PRINCIPALES ACTIVITES DU PROJET	
1	Identification, dépistage et prise en charge des EVT
2	Tenue régulière des réunions de l'équipe locale de coordination du projet
3	Ecoute des EVT et « présumés trafiquants »
4	Préparation au rapatriement et/ou à la réinsertion locale
5	Sensibilisation et vulgarisation des textes juridiques relatifs à la protection de l'enfant
6	Organisation des sessions de formation et de renforcement des capacités des acteurs clés pour une intervention multisectorielle
7	Production et réalisation des émissions radiotélévisées
8	Elaboration des plaintes et poursuites judiciaires avec le concours des magistrats,

## LES ACTIONS DU PROJET

Le projet lutte contre	
La traite sous toutes ses formes	L'esclavage
L'achat ou la vente des enfants	La prostitution
Le travail ou service forcé	L'exploitation sexuelle

  

<b>Actions contre les trafiquants</b>	Poursuites judiciaires
<b>Actions en direction des communautés</b>	sensibilisation



Campagne de sensibilisation à la télévision





Une vue des participants à la session de formation sur les procédures et poursuites judiciaires en matière de lutte contre la traite des enfants



Vue des participants à une réunion communautaire animée par le projet et la communauté du Bénin à Pointe-Noire

## Accueil des EVT et séance de travail au Benin



Séance de travail à Cotonou au Ministère de la famille, des Affaires sociales, de la Solidarité Nationale, handicapés et des Personnes de Troisième âge en République du Benin

### LES ACTIONS D'IDENTIFICATION, DE DÉSTAGE, DE PRISE EN CHARGE, DE RAPATRIEMENT, D'INSERTION SCOLAIRE ET SOCIOECONOMIQUE

Nbre d'EVT / année	2011	2012	2013
Rapatriés	30	11	10
Réinsérés localement	27	39	42
Total	57	50	52

## Interventions stratégiques

- **Identification:** collecte d'informations qui permettent de repérer l'EVT dans son environnement d'exploitation.
- **Dépistage:** processus aboutissant au retrait d'un enfant victime de traite de son milieu d'exploitation.
- **Ordonnance de placement provisoire:** document délivré par le **Juge des enfants**; placement au sein d'une famille d'accueil agréée par la coordination du projet.
- **Paquet intégré de prise en charge et protection de l'EVT:** Accueil, écoute, hébergement, assistance médicale, assistance psychologique, juridique et éducative, protection contre les représailles des trafiquants, définition de projet de vie, réinsertion en famille/rapatriement, réinsertion locale par la formation professionnelle/travail.

## MESURES PRISES POUR LUTTER CONTRE LA TRAITE DES ENFANTS

Tenant compte de l'intérêt supérieur de l'enfant, et son épanouissement optimal, de la nécessité de protéger les Droits Humains, le Congo a ratifié les instruments internationaux et régionaux importants pour la lutte contre la traite.

## LES PARTENAIRES AU PROJET

### Principaux acteurs du projet

#### ☐ **Coordination:**

- Ministère des Affaires Sociales (DDAS Pointe-Noire et chef de projet)
- ONG (ALTO, AICP)
- Imams
- Mairie de Pointe-Noire
- Surveillance du territoire

#### ☐ **Partenaires opérationnels:**

- Les travailleurs sociaux (CAS)
- Les services médicaux (CSI)
- Les familles d'accueil
- La Police
- ONG de mise en œuvre et des communautés de base (Alto, AICP)
- La gendarmerie
- Les magistrats: Procureur de la République, Juge des enfants (Tribunaux)
- Les Consulats

- Les communautés d'origine
- Les Chefs religieux (Imams)
- Les chefs de quartier
- L'UNICEF
- Les partenaires des pays d'origine (parents, ONG, services gouvernementaux).

## QUELQUES DATES ET REALISATION

- ✓ Pointe-Noire : Mai 2014 : Session de formation des magistrats, officiers de police et de la gendarmerie et travailleurs sociaux sur la loi portant protection de l'enfant
- ✓ Pointe-Noire : Décembre 2013 : session de formation des agents sociaux, policiers, gendarmes et responsables des comités de quartiers aux techniques et méthodes d'identification, de dépistage et de prise en charge des enfants victimes de traite
- ✓ MASHAS : COTONOU - Août 2013 : Rapatriement par le Ministère des Affaires Sociales de 10 enfants victimes de traite à Cotonou en République du Benin
- ✓ MASHAS : Brazzaville - juin 2013: réunion d'information sur le projet de lutte contre la traite des enfants de Pointe-Noire
- ✓ Pointe-Noire - Janvier 2013 : session d'information sur les procédures et poursuites judiciaires en matière de lutte contre la traite des enfants
- ✓ Pointe-Noire – janvier 2012 : lancement de la campagne de sensibilisation sur lutte contre la traite des enfants en Afrique Centrale
- ✓ Cotonou –2012 : Rapatriement de 11 enfants victimes de traite à Cotonou en République du Benin
- ✓ IBCR : Pointe-Noire 2012 : : Formation des formateurs en matière de la lutte contre la traite des enfants en République du Congo
- ✓ Pointe-Noire Unicef /Projet de lutte contre la traite 2012 :Session de formation des responsables de famille d'accueil, responsables des comités de protection, des animateurs des centres d'écoute en matière de lutte contre la traite des enfants à Pointe-Noire

## II – Activités programmées et réalisées

Activités programmées
Mise à jour de la banque des données
Utilisation des outils de communication et diffusion de la documentation
Organisation des réunions de coordination et suivi des activités
Production des rapports d'activités
Elaboration et validation des messages et spots



Organisation des réunions communautaires
Organisation d'une session de formation
Appui à l'identification et au dépistage des EVT
Prise en charge des EVT
Appui à l'accompagnement et à l'assistance judiciaire des EVT
Appui au rapatriement des EVT
Appui aux familles d'accueil
Appui à la réinsertion socio économique, à la scolarité